

**FORMATION  
SIMDUT (2015)****Clientèle visée**

Cette formation s'adresse aux personnes responsables et à tous les travailleurs d'un établissement qui sont en contact avec des produits dangereux ou qui sont susceptibles de l'être.

**Méthode pédagogique**

- Un exposé magistral assisté de diapositives ;
- Un forum de discussion autour d'un thème.

**Durée**

Une séance théorique en classe de 3 heures.

**Nombre de participants**

Un maximum de 12 participants.

**Évaluation des apprentissages**

Chaque participant doit réussir un questionnaire d'évaluation à la fin du cours.

**Objectifs**

- Connaître le SIMDUT (2015) ;
- Connaître les pictogrammes de danger et les exigences des étiquettes ;
- Interpréter les renseignements de la fiche de données de sécurité.

**Contenu de la formation**

- La réglementation applicable et l'entrée en vigueur :
  - ♦ Des modifications à la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* (LSST),
  - ♦ Du *Règlement sur l'information concernant les produits dangereux* (RIPD),
  - ♦ Des dispositions transitoires ;
- Les responsabilités face au SIMDUT ;
- L'identification et la classification des produits dangereux ;
- Les étiquettes ;
- Les fiches de données de sécurité ;
- Les dangers ainsi que les mesures de prévention ;
- Les effets sur la santé ;
- Les procédures d'urgence.